


PROGRAMME « PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIEE DES FORETS »  
Assistance technique Conformité ROUGIER GABON au Principe 3 du FSC



À travers la KFW



	<b>PROCESSUS SOCIAL</b>	
	<b>STRATEGIE PEUPLES AUTOCHTONES</b>	

## RESUME PUBLIC

Par  
Christian ZIWE  
Patrice BIGOMBE LOGO



Yaoundé, le 29 Septembre 2014

L'audit de certification de la gestion forestière réalisé en juin 2013 dans les CFAD de Léké et de Moyabi de la Société ROUGIER GABON avait relevé des non conformités sur l'application des exigences du Principe 3 du nouveau Standard Régional FSC pour le Bassin du Congo sur les droits des Peuples Autochtones. Trois actions correctives ont été définies pour résoudre ces problèmes, à savoir, (1) mettre à jour les cartographies sociales participatives des peuples autochtones « Pygmées »<sup>1</sup> de Boumango, Kassiélé, Kabaga Bayi et Ekala 2 et intégrer les résultats de ces études dans les futurs plans de gestion (UFG 44 et UFG 83) ; (2) signer des mémoranda d'entente avec les populations locales et les peuples autochtones « Pygmées » Babongo suite aux cartographies sociales participatives mises à jour et (3) sensibiliser les populations locales aux droits des peuples autochtones « Pygmées » et sur les résultats des cartographies sociales participatives et évaluer la faisabilité de cette action avec les organisations d'appui aux droits des peuples autochtones « Pygmées » au Gabon (MINAPYGA, EDZENGUI et ADCPPG).

Pour ce faire, la Société ROUGIER GABON a sollicité et obtenu Programme Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) une assistance technique visant à l'assister, à l'appuyer et à l'accompagner dans la réalisation de ces actions correctives et à mettre à jour la stratégie peuples autochtones « Pygmées » de l'entreprise pour qu'elle soit conforme aux exigences du Principe 3 du nouveau Standard Régional FSC pour le Bassin du Congo sur le respect des droits des peuples autochtones.

L'Assistance technique a été réalisée du 02 juin au 14 septembre 2014. Quatre (04) actions principales ont été réalisées :

- la mise à jour de la stratégie peuples autochtones de ROUGIER GABON (modification de la Déclaration Gestion Forestière Responsable, modification des procédures de cartographie sociale participative des droits d'usages coutumiers, d'identification et de gestion des conflits, de gestion des plaintes et de recrutement, modification du guide de marquage des sites, du guide de réalisation de la carte sociale participative, de la fiche de contrôle et de suivi-évaluation des sites relevés par la cartographie sociale participative, du texte du mémorandum d'entente et du cahier de charges contractuelles de la cartographie sociale participative et élaboration du document de la stratégie peuples autochtones de ROUGIER GABON) ;
- En étroite collaboration avec le Département du Développement Durable de la Société ROUGIER GABON, le processus de consultation a consisté à contacter les experts de questions autochtones au Gabon et les responsables des organisations d'appui aux droits des peuples autochtones « Pygmées », à obtenir un rendez-vous avec eux et à organiser une séance de travail avec eux. L'Assistance technique et le Département du Développement Durable ont tenu une séance de travail, le 04 juin 2014, au siège

---

<sup>1</sup> Au Gabon, il existe six (06) groupes de « Pygmées » : les Akoa, les Babongo, les Baka, les Bakoya, les Baghama et les Barimba. Les Babongo, qui ont fait l'objet de cette mission, constitueraient le groupe le plus représenté au Gabon. Ils sont essentiellement concentrés dans les provinces de la Ngounié, de la Nyanga, de l'Ogooué Lolo et du Haut Ogooué.

de Rougier Gabon, à Libreville, avec Monsieur Guy Max MOUSSAVOU, anthropologue, enseignant-chercheur à l'Université Omar Bongo de Libreville. Par la suite, le Chef de mission de l'Assistance technique a tenu des séances de travail respectives avec Monsieur Léonard ODAMBO, Président de Minorité Autochtone Pygmée du Gabon (MINAPYGA), le 11 juin 2014, à Libreville, avec Monsieur Denis MASSANDE, Président de l'Association pour le Développement de la Culture des Peuples Autochtones du Gabon (ADCPAG), le 12 juin 2014, à Libreville et avec Monsieur Paulin KIALO, anthropologue, enseignant-chercheur à l'Université Omar Bongo de Libreville, le 14 juin 2014. Les entretiens ont porté sur la situation des peuples autochtones « Pygmées » au Gabon, les activités menées par les organisations d'appui aux droits des peuples autochtones « Pygmées », l'évaluation de la faisabilité des actions prescrites par l'audit de certification forestière de juin 2013 et l'échange sur les possibilités de collaboration entre les organisations d'appui aux droits des peuples autochtones « Pygmées » et ROUGIER GABON (cf. rapport du processus de consultation).

- la mise à jour des cartographies sociales participatives des villages de communautés locales et de peuples autochtones riverains des CFAD de Mouyabi et de Léké, à savoir, les villages Bafounou 1, 2 et 3 et Mouyabi-Moupata, dans le Canton Loula, Département de l'Ogooue-Letili, Préfecture de Boumango, des villages Obia, Obouo, Lenka et Kassié 1 et 2, dans le Canton Lessimi, Département de la Lekoni-Lekori, Préfecture d'Akiéni et les villages de Kabaga-Bayi et d'Ekala 2, dans le Canton Kayié, Département de la Djouori-Agnili, Préfecture de Bongoville ;
- l'organisation des ateliers de présentation, de discussion et de validation des résultats des cartographies sociales participatives ainsi réalisées et la signature des mémorandum d'entente sur les modes de gestion participative des sites et ressources relevés par les cartographies sociales participatives et de la reconnaissance de participation des tierces parties aux activités de ROUGIER GABON en faveur des communautés locales et des peuples autochtones.